

Présentation de l'intervenante et du collectif des orageuses

Références récentes Solène Compingt années 2024/2025

Analyse des pratiques professionnelles : association militante de femmes handicapées (les dévalideuses), association de pédagogie sociale (madame Ruetabaga), association féministe de prévention en milieu festif (serein.e.s), service de prévention des risques municipal (ville de Grenoble)

Régulation institutionnelle, médiation, DLA (anonymisé) : service d'accompagnement à la vie sociale, équipe de direction d'une structure médico-sociale, radio locale associative, foyer d'hébergement pour adultes porteur de handicaps, planning familial, association d'hébergement pour personnes à la rue, organisme de formation en éducation populaire, 1/3 lieu, association de médias, association culturelle, association de santé communautaire

Facilitation/accompagnement : animation colloque faire cause commune contre les discriminations (ENTPE chair UNESCO), construction du plan stratégique national (VRAC France), animation conseil de la vie associative (CLVA La Tronche), séminaire d'équipe d'une association en santé mentale (PSSM), réécriture du projet associatif d'une association de soins dentaires solidaires (Solident), construction du mandat des membres d'un observatoire de la participation citoyenne municipal (La Tronche), crèche associative (AIPE), colloque faire cause commune contre le racisme et les discriminations (UNESCO ENTPE)

Formations au sein de structures

- Gouvernance entre salarié.es et conseil d'administration : association soutien à la parentalité (AIPE)
- Faire équipe : association de pédagogie sociale de rue (madame Ruetabaga)
- Travailler sans hiérarchie : fédération syndicat paysan (conf et FADEAR)
- Prévenir un conflit au sein de mon organisation : maison des associations (Grenoble)
- Community organizing : fondations et organisations société civile (ECF)
- Favoriser l'implication des enfants et des jeunes dans mon organisation : maison des associations (Grenoble), association colonies de vacances (ACE)
- Aller-vers et renforcer le lien au public : centre de santé universitaire (Grenoble)
- Pouvoir d'agir et susciter la participation : centre social municipal (Grenoble), MJC-EVS (AEJ),
- Violences sexistes et sexuelles : lieu de création culturel (La Friche)
- Discriminations et rapports sociaux : master culturel (Observatoire des politiques culturelles)
- Asymétrie des prises de parole en réunion : café éduc pop municipal (Grenoble)

Formations sur inscriptions individuelles :

- Analyse institutionnelle
- Allers-vers
- Susciter la participation
- Penser la structuration démocratique de nos organisations, prévenir et traiter les conflits
- Stratégie de lutte et développement du pouvoir d'agir

Cours

- Participation et enjeux urbains, ENTPE

Recherches, rapports d'étude : les divisions dans le milieu féminisme, l'école de la citoyenneté, le renouvellement des dirigeants syndicaux

Diplômes Solène Compingt

- DU APR Lyon 2 analyse des pratiques professionnelles et régulation institutionnelle (depuis janvier 2025, toujours en cours)
- Formation continue : psychosociologie clinique et analyse institutionnelle (depuis 2021, toujours en cours)
- Master 2 Science Po Grenoble, Ville Territoire Solidarité (2019)
- Educatrice spécialisée (2007)
- BAFA (2000)

Présentation du collectif Les Orageuses

Le collectif les orageuses, membre de la coopérative Oxalis (organisme de formation bénéficiant des agréments datadock et Qualiopi) propose des formations, des accompagnements de structures, des analyses de la pratique, des régulation institutionnelles et l'animation de séminaires se voulant participatifs afin d'ouvrir la possibilité d'un "pas de côté" pour penser ses pratiques ou pour développer de nouveaux projets. Les Orageuses proposent du sur-mesure en se basant sur trois piliers : des expérimentations de pratiques d'éducation populaire, des apports théoriques et des mises en "chantiers" pour réinjecter les contenus de formation dans les pratiques des groupes. Quelques exemples de thématiques d'intervention : crise institutionnelle, transformation du statut d'une structure, actualisation d'un projet d'établissement ou associatif, état des lieux RH, gouvernance partagée, aller-vers, interpellation citoyenne, convention citoyenne, démocratie participative, pouvoir d'agir, violences sexistes et sexuelles, discriminations, animation de réunions d'équipe, etc.

Les modalités transversales de nos interventions

A. La co-production

La co-préparation et co-animation des temps collectifs ainsi que la co-production des documents entre l'intervenante et les participant.es est une approche garantissant l'effet transformateur de l'accompagnement. Il s'agit d'éviter que les diagnostics, analyses et productions de documents ne soient proposés que par l'intervenante. Sans quoi, la structure risquerait de sortir de cet accompagnement avec de jolis livrables mais qui resteront dans le fond d'un tiroir. L'enjeu est que les personnes s'approprient réellement leur contenu. Pour cela, elles ont besoin d'être actrices et décisionnaires de l'ensemble du processus.

B. Permettre l'expression des différents points de vue

Les méthodes d'éducation populaire sont particulièrement aidantes pour travailler les contradictions. En effet, l'idée n'est pas d'éviter les tensions potentielles, mais au contraire de mettre au travail la compréhension des enjeux et des réalités des différents acteurs, sans jamais perdre de vue l'élaboration d'une dynamique commune, au service de l'intérêt général. L'accompagnement révélera sans doute des contradictions, des incohérences, des divergences. Le cadre de l'accompagnement permettra de les observer comme un continuum entre deux polarités et non pas comme des oppositions dont il faudrait choisir son camp. Cette approche par la dialectique qui considère les contraires comme deux faces d'une même pièce permet de sortir d'impasses. Elle permet notamment d'élargir les hypothèses sur les causes d'un problème. Par

exemple, derrière un manque de délégation de pouvoir, on peut y voir une volonté de la personne de garder le pouvoir mais aussi : une difficulté à déléguer des tâches trop peu formalisées, un manque de temps dédié à cela, une méconnaissance des envies d'évolution des autres personnes, une impression qu'on attend ça de nous, etc.

C. Permettre une réflexion qui soit à la fois théorique et concrète

Notre expérience nous a montré qu'il est certes important de travailler à partir de valeurs, ou d'axes stratégiques afin de permettre de penser et d'agir, cependant il nous paraît tout autant essentiel de travailler à partir du « petit », à partir d'études de cas, à partir d'exemples, à partir du « comment ». Si nous prenons l'exemple de l'élaboration d'un projet pédagogique d'un séjour d'enfants, nous constatons régulièrement que tout le monde de l'enfance s'accorde à dire qu'il faut respecter les rythmes de l'enfant : qui ne serait pas d'accord avec cette proposition ? Cependant, c'est en commençant à décrire le « comment » que des tensions apparaissent : pour certains cela se concrétise par la mise en route d'activités en fonction des réveils échelonnés des enfants sur la matinée et pour d'autres cela se concrétise par une sieste imposée pour tout le monde à la même heure : les propositions sont très différentes ! C'est pour cela que nous nous attacherons à animer une réflexion qui dégage des orientations stratégiques, et qui simultanément se précisent dans du concret pour éviter par la suite d'éventuels malentendus dans la mise en œuvre des propositions

D. Permettre un processus de concertation débouchant sur des prises de décision

Le processus proposé dans les différentes étapes de l'accompagnement peut être amené à évoluer en fonction de l'avancée du travail et des imprévus qui pourraient survenir. Cependant, l'esprit de l'accompagnement est de parcourir un processus qui permettra : la libération d'expression contradictoire sur les sujets mis en travail ; la construction d'une analyse collective sur ces sujets (travail de complexification, de mise en tension de représentations, élaboration de plusieurs scénarios de travail) ; l'arbitrage et prise de décision.